

Séance du 3 novembre 2025

~~~~~

L'an deux mil vingt-cinq, le trois novembre à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis dans la salle socioculturelle, sous la présidence de Monsieur Gilles CHAPOTON, Maire de DRACHÉ.

Étaient présents : MM. CHAPOTON G. BRION F-X. COUQUILLOU L. DOUET M. FUSALBA T. GRANGE F. GUERREIRO S. VERNEAU F Mmes. PINEAU L. RAGUIN N. SASSIER F. IHUEL G. GUESDON S. et DUVAL J.

Était absent : M DOURY R.

Madame DUVAL J. est élue secrétaire.

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la séance du six octobre deux mil vingt-cinq. Le Conseil Municipal accepte l'ordre du jour à l'unanimité.

### I – FINANCES COMMUNALES

#### • Participation aux frais de fonctionnement du RPI Esves & Manse pour l'année scolaire 2024-2025

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010, le RPI Sepmes-Draché a été étendu à la commune de Marcé/Esves. Il est maintenant dénommé RPI Esves et Manse. Une convention précise les règles de fonctionnement et de répartition de charges entre les 3 communes : 50 % proportionnellement au nombre d'enfants domiciliés sur la commune et 50 % proportionnellement au nombre d'habitants.

Après l'exposé de Monsieur le Maire présentant les dépenses de fonctionnement du RPI Sepmes-Draché-Marcé, il apparaît que la commune de Draché doit reverser la somme de 70,40 € à la commune de MARCÉ-SUR-ESVES et de 4 590,46 € à la commune de SEPMES.

Le Conseil Municipal, **DONNE** son accord et **DÉCIDE** de verser le solde de la participation aux dépenses de fonctionnement du RPI Esves & Manse, soit 70,40 € à la commune de MARCÉ-SUR-ESVES et 4 590,46 € à la commune de SEPMES.

### QUESTIONS DIVERSES

#### BÂTIMENTS PUBLICS

##### • Chaufferie bois

Monsieur Loïc COUQUILLOU indique aux élus que le chauffage des bâtiments communaux a dû être arrêté durant plus d'une semaine. En effet, la rupture d'une canalisation d'eau du circuit de chauffage du gymnase est survenue entraînant l'arrêt complet du système de chauffage. La société BRUNET, en charge de la maintenance, a effectué les travaux, fin de semaine dernière pour que le chauffage soit à nouveau en service pour la rentrée scolaire. Le coût de cette réparation s'est élevé à 2 261,00 € HT soit 2 713,20 € TTC.

### URBANISME

#### • Parc photovoltaïque

Monsieur le Maire indique aux élus que dans le cadre de la procédure de déclaration du projet N°2 emportant mise en compatibilité du PLU de DRACHÉ pour le projet du parc photovoltaïque au sol aux lieudits Terre de la Cure et les Varennes de la Grande Lie, une enquête publique doit être obligatoirement réalisée. Aussi, il indique qu'il a sollicité la Préfecture pour la nomination d'un commissaire-enquêteur.

### ENVIRONNEMENT

#### 1) Fibre optique

Monsieur le Maire informe les élus que dans le cadre de la construction et l'exploitation du réseau de fibre optique dans les départements d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher, aujourd'hui, ce réseau comptabilise 342 000 prises déployées. Aussi, à ce jour, 412 prises sont réalisées à DRACHÉ soit 100% et 234 clients sont raccordés soit un taux de pénétration de 56%. 4 raccordements complexes sont actuellement en recherche de solutions.

#### 2) Illuminations de Noël

Monsieur François-Xavier BRION indique que les illuminations de Noël seront installées le 8 décembre 2025 et démontées le 6 janvier 2026 par INEO et la saynète, composée de 5 sapins blancs et dorés, d'une sphère rouge, d'un bonhomme de neige blanc et d'un ours blanc sera mise en place par PYROCONCEPT le 3 décembre 2025 et démontée le 14 janvier 2026. La location de cette saynète s'élève à 1 592,84 € HT soit 1 911,41 € TTC, en hausse de 130,00 €/à l'année dernière.

## **MANIFESTATIONS**

### **1) Marche Rose du 18 octobre 2025**

Monsieur Loïc COUQUILLOU souligne que la Marche Rose du samedi 18 octobre 2025 a été une réussite avec une belle participation puisqu'il y avait 110 marcheurs et quelques motards. Il précise aussi la participation de la P'tite Chevauchée sur le parcours entre DRACHÉ et SEPMES. Une remise du trophée Marche Rose, créé par Michel AUDIARD, aura lieu le jeudi 13 novembre 2025 à 18h00, à la salle des fêtes de la Préfecture. Mme Nadine RAGUIN et M Loïc COUQUILLOU représenteront la commune.

### **2) Commémoration du 11 novembre 2025**

Monsieur le Maire rappelle le programme de la journée du 11 novembre : rassemblement à 10h15 pour le défilé jusqu'au cimetière pour la cérémonie aux Monuments aux Morts suivi à 11h00 de la remise des prix du concours des Maisons Fleuries dans la salle des Ormeaux pour ensuite se diriger vers la salle socioculturelle pour le repas des aînés.

Il sollicite les élus pour la préparation de la salle des Ormeaux et rappelle que des bons d'achat seront offerts aux seuls participants à utiliser soit chez « Vachement Fleurs », soit chez « l'Atelier de Nina » à SAINTE-MAURE-DE-TOURAINES.

Madame Liliane PINEAU indique que 75 personnes sont inscrites au repas du 11 novembre 2025, préparé par le Traiteur PELLAULT et animé par la formation Marc LESNAY. Belle participation. Aussi, elle rappelle qu'aucun portage de repas ne sera assuré pour les personnes ne souhaitant pas y participer sauf exception. Elle indique également que les personnes ne participant au repas, bénéficieront du colis de Noël.

### **3) Dîner dansant**

Monsieur le Maire invite les élus à participer au traditionnel dîner dansant du samedi 15 novembre 2025, dans la salle socioculturelle, organisé par le Comité des Fêtes.

### **4) Congrès Départemental des Maires**

Monsieur le Maire rappelle que le Congrès Départemental des Maires aura lieu le mercredi 3 décembre 2025 au Palais des Congrès Vinci à TOURS. Le thème sera « les communes, c'est l'essentiel ».

### **5) Inauguration de l'église St Vincent de SAINT-NICOLAS-DE-BOURGUEIL**

Monsieur le Maire informe les élus que la commune de SAINT-NICOLAS-DE-BOURGUEIL organise l'inauguration de l'église Saint Vincent qui avait été dévastée par la Tornade de 2021 dont la construction a pu être effectuée grâce aux dons, le samedi 6 décembre 2025, à 11h00. La commune de DRACHÉ ayant participé aux dons est invitée à participer à cette manifestation.

### **6) Inauguration des illuminations de Noël**

M Loïc COUQUILLOU indique que le Comité des Fêtes « Draché en Fête » organise une soirée inauguration des illuminations de Noël le vendredi 12 décembre 2025, à partir de 18h00.

## **RÉUNION**

### **• Réunion de conseil municipal**

Monsieur le Maire indique que la prochaine réunion de conseil municipal sera le **lundi 1<sup>er</sup> décembre 2025**.

La séance est levée à 20h30.